



Sujet de votation du 23.09.2018

## Initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous ».

### En bref

L'initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous » demande que la politique agricole soit orientée sur une agriculture paysanne régionale. Cela doit être atteint grâce à l'intervention étatique.

### Contexte

L'initiative déposée par le syndicat agricole Uniterre demande à la Confédération de favoriser une agriculture paysanne, diversifiée et sans OGM. Selon le message du Conseil fédéral, l'initiative comprend des demandes qui sont déjà prises en compte par la politique agricole actuelle, comme le fait de favoriser une agriculture paysanne, diversifiée et durable, de préserver les surfaces cultivables ou l'interdiction des subventions à l'exportation dès 2019. D'autre part, d'autres requêtes sont déposées étant en contradiction avec la politique agricole de la Confédération. Ainsi, il est demandé que le pourcentage des personnes actives dans l'agriculture soit augmenté grâce à des mesures étatiques.

Presque tous les groupes ont exprimé leur compréhension et leur sympathie envers la demande des initiants. Cependant, tous les groupes, sauf les Verts, estiment que les requêtes sont soit déjà prises en compte ou qu'elles vont trop loin. Le contre-projet d'une minorité de la commission de l'économie du Conseil national a également été rejeté. Celui-ci renonçait aux éléments extrêmement restrictifs et mettait en avant les mesures visant à renforcer la production locale.

### Texte de l'initiative :

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis455t.html>

### Recommandation

Le Conseil fédéral, le Conseil national (par 146 voix contre 23, et 24 abstentions) et le Conseil des Etats (par 27 voix contre 1 et 4 abstentions) recommandent de refuser cette initiative.

## Arguments

<b>Pour</b> <a href="https://www.souverainetealimentaire.ch/">https://www.souverainetealimentaire.ch/</a>	<b>Contre</b> <a href="https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20170023">https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20170023</a>
<p>L'initiative demande que la Confédération s'engage pour les objectifs suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une agriculture <b>paysanne diversifiée et sans OGM</b> qui protège le <b>sol</b> et les <b>semences</b>.</li><li>• Une agriculture qui offre <b>un avenir aux générations futures</b> en garantissant un <b>accès à la terre</b>. Une agriculture qui grâce à des <b>prix rémunérateurs</b> assure aux agriculteurs des <b>revenus équitables</b>.</li><li>• Un marché <b>plus transparent</b> qui soit <b>au service</b> des paysans et des consommateurs. Il s'agit d'un renforcement des circuits courts pour promouvoir et dynamiser la <b>production de proximité</b>. Les <b>emplois</b> dans les régions sont assurés, les transports réduits et une meilleure <b>traçabilité</b> assurée.</li><li>• Un <b>commerce international plus équitable</b> est possible grâce à une frontière qui joue son rôle régulateur, grâce au droit de se protéger et au devoir de renoncer à des subventions à l'exportation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les revendications sont <b>déjà prises en considération</b> par la politique agricole actuelle, comme le développement d'une agriculture paysanne diversifiée et durable, la protection des terres arables ou l'interdiction des subventions à l'exportation dès 2019.</li><li>• <b>L'art.104a pour la sécurité alimentaire accepté récemment par le peuple</b> constitue une bonne base pour le développement de la politique agricole dans cette direction.</li><li>• L'importation de denrées alimentaires est soumise à certaines conditions et à des droits de douanes plus élevés ou même totalement interdit, ce qui est contraire au <b>droit commercial international</b>.</li><li>• La <b> marge de manœuvre de la Suisse en matière de commerce extérieur</b> serait <b>réduite</b> en raison des restrictions d'importation de denrées alimentaires et aurait des <b>effets négatifs sur le marché du travail</b>.</li><li>• La revendication que tous les produits agricoles et denrées alimentaires importés répondent aux normes de qualité suisse est en contradiction avec la politique commerciale internationale, les obligations commerciales de la Suisse et avec les prescriptions européennes. Des contre-mesures pourraient être prises par les pays étrangers en tant que réponse.</li><li>• Les consommateurs paieraient le prix d'une protection plus étroite des frontières sous la forme de <b>denrées alimentaires plus chères</b>, ce qui toucherait les <b>personnes ayant de petits revenus de manière très sévère</b>.</li><li>• L'intervention étatique et les ingérences dans le marché augmenteraient la <b>différence de prix avec les pays voisins</b> diminuant ainsi la <b>compétitivité</b> de l'économie et de la filière alimentaire suisse.</li><li>• L'initiative est tournée vers le passé. Elle est dirigée vers le <b>protectionnisme</b> et <b>l'économie planifiée</b> et va à l'encontre du système économique de la Suisse.</li></ul>